

ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2022

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Dépôt d'une offre d'achat pour la propriété sise au 785, rue Principale à Saint-Thomas
3. Mandater un notaire pour la signature de l'acte notarié et mandater M. André Champagne, Maire et Mme Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents afférents audit acte
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Danielle Lambert B.A.A.
Directrice générale et greffière-trésorière